



Avoir la garde sans être parents

Par **Michele17**, le **21/12/2011** à **23:08**

Pour garder cette conversation anonyme, nous appellerons la petite "Manon".

Manon a eu 3 ans en Septembre, depuis sa naissance nous nous sommes occupés d'elle comme si s'était notre propre enfant.

Au début (le premier mois) sa mère la gardait essentiellement les nuits, parfois les après-midi, mais nous la ramenait les weekends afin de pouvoir chasser et faire la fête... Ensuite nous l'avions de plus en plus fréquemment et pour finir nous l'avions tout les jours!

Nous avons de bon contacte avec la mère, elle venait la voir dès que possible, mais de moins en moins souvent au file de ces trois années. Il y a trois mois environs nous nous sommes disputées pour des brouilles et depuis elle nous reprend Manon alors que nous l'avons éduqués et aimés tout comme une mère l'aurait fait puisque sa mère n'en était pas capable.

Je trouve inadmissible qu'on puisse nous faire cela et j'aimerais savoir ce que l'on peut faire pour avoir Manon près de nous, parce que je ne supporte plus de la voir malheureuse dès qu'elle doit retourner la- bas! Pour Manon, nous sommes sa famille.

Par **Claralea**, le **22/12/2011** à **00:01**

La mère a l'autorité parentale et a tous les droits pour decider de comment s'occuper de sa fille et à qui elle veut la laisser.

Je sais, ça fait un peu froid comme reponse puisque c'est vous qui l'elevez depuis sa naissance, mais vous n'en avez jamais eu la garde par decision de justice, peut etre n'etes vous meme pas de sa famille.

Si par exemple, vous etes les grands parents et que vous vous en occupez depuis toujours, que les services sociaux pensent que la petite est en danger avec sa mère, vous pourriez peut etre en demander la garde en attendant que la mère aille mieux ou se comporte mieux avec son enfant. Mais s'il n'y a aucune preuve qu'elle maltraite son enfant, vous ne pourrez rien faire.

Essayez de renouer le contact avec la mère, eventuellement reconnaitre quelques torts, histoire de 'l'amadouer' et lui demander de vous faire à nouveau confiance, mais vous vous

doutez bien que c'est reculer pour mieux sauter. Cette enfant a une mère, et il serait bon qu'elle commence à s'en occuper, elle ne va pas "chasser" ni sortir toute sa vie

Par **Michele17**, le **22/12/2011 à 15:08**

Cela fait un peu mal à entendre... Mais je me rend compte qu'en France il privilégie les liens du sang plutôt que ceux du cœur.

Nous ne sommes pas de sa famille, mais nous avons été là quand sa mère était en dépression et sous l'emprise de l'alcool, dans ces cas là j'estime que la justice pourrait faire un geste, pour avoir aidés Manon à vivre comme tout les enfants.

Cette femme cherche à nous faire du mal en éloignant Manon, car elle sait que nous sommes très proche d'elle, donc je ne pense pas qu'elle accepte qu'on se réconcilie.

Je vous remercie tout de même de votre rapidité à me répondre.

Cordialement.

Par **Claralea**, le **22/12/2011 à 15:13**

Oui, malheureusement c'est la loi. Il aurait fallu au temps où vous en aviez la garde, faire valider par un jaf comme quoi c'est vous qui vous en occupiez en attendant que la mère aille mieux. Elle n'aurait pas pu la reprendre comme ça du jour au lendemain sans décision de justice

Par **Louxor_91**, le **23/12/2011 à 11:20**

[citation]Mais je me rend compte qu'en France il privilégie les liens du sang plutôt que ceux du cœur.

[/citation]

ceux du sang sont en général plus facilement vérifiables que ceux du cœur... Pour une personne sincère comme vous combien d'abus et de mensonges ? Dites vous que vous avez fait ce que vous estimiez être bien pour cette enfant c'est déjà énorme !

Par **Claralea**, le **23/12/2011 à 12:13**

[citation]Dites vous que vous avez fait ce que vous estimiez être bien pour cette enfant c'est déjà énorme ![/citation]

Tout à fait, sachant que ce sont les toutes premières années de l'enfant qui sont les plus importantes pour son développement, son état psychique et affectif. Dites vous que vous

avez "posé la première pierre" :)

Mais avec un peu de chance, vu que la mère ne s'en est jamais occupée, elle risque vite de s'en fatiguer et d'être débordée. Peut être reviendra-t-elle vers vous. Tentez la réconciliation pendant les fêtes, même si vous n'avez rien à vous reprocher